

A ses titres seigneuriaux, Roffec de Balzac joignait encore les fonctions les plus diverses. Il était chambellan, ou comme on disait alors, varlet de chambre du roi, sénéchal de Nîmes et de Beaucaire, capitaine de cent hommes d'armes et de 4,000 francs archers, gouverneur du Pont-Saint-Esprit, et chevalier de l'ordre de Saint-Michel.

Sa mort arriva le 25 octobre 1473 ; il fut inhumé dans l'église de Saint-Julien de Brioude, à laquelle il avait légué 2,000 écus pour l'achat d'une cloche et la fondation de quatre vicaires, d'une chapelle et d'une messe annuelle.

De son mariage avec Jeanne d'Albon, Roffec de Balzac laissa :

- 1° Roffec de Balzac, qui suit ;
- 2° Geoffroy, seigneur de Châtillon, après la mort de son frère ;
- 3° Anne, qui épousa Guillaume de Joyeuse, fils de Tanguy de Joyeuse et de Blanche de Tournon ;
- 4° Marie, femme de Louis Mallet, seigneur de Graille, de Marcoussis, Milly, Montagu, Fontenay et Bois-Malherbe, amiral de France ;
- 5° Philippe ou Philippine, que quelques auteurs disent fille de Robert de Balzac et qui fut mariée à Louis de Montlaur et de Maubec, en 1492 ;
- 6° Marguerite, femme de Philippe de Lespinasse, seigneur de Maulevrier ;
- 7° Antoinette, religieuse de l'ordre de Fontevrault, à Varinville (1).

Roffec, troisième du nom, fils aîné de Roffec II et de Jeanne d'Albon, leur succéda dans la possession de Châtillon d'Azergues. Comme son père, il fut aussi conseiller et chambellan du roi et sénéchal de Beaucaire. Au mois d'août 1474, Jeanne d'Albon, sa mère et tutrice, approuva le legs fait, par son mari défunt, à Bernard de la Broÿlle,

(1) P. Anselme. Histoire des grands officiers de la couronne, II. 437.
— La Chesnaye des Bois. I, 676.